

(1)

(N° 26.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1854.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône ⁽¹⁾.

Amendement au § 5, présenté par M. FRÈRE-ORBAN.

« Parmi les intérêts sociaux du premier ordre doit être rangée, de l'aveu de
» tous, l'instruction publique. *Maintenir scrupuleusement, en cette matière,*
» *les droits et les attributions des conseils communaux, consacrer les principes*
» *constitutionnels qui garantissent la liberté de conscience, c'est donner aux*
» *lois, qui régissent l'enseignement public, une exécution conforme à l'esprit*
» *de nos institutions et de nos lois organiques. »*

(¹) Discours du Roi, n° 1.
Projet d'adresse, n° 20.
Amendements, n° 25.
